

# Augmenter les salaires et les pensions, c'est urgent, c'est possible, c'est gagnable !

## Tout augmente sauf les salaires !

<p><b>électricité</b> <b>+8%</b> prévue en février</p>	<p><b>gaz</b> <b>+15,8%</b> depuis 2019</p>	<p><b>carburant</b> <b>+16%</b> depuis le début de l'année</p>	<p>Selon une étude de l'association Action Tank « Entreprise et Pauvreté », basée sur les données de l'Insee, un ménage modeste aux dépenses moyennes subit a minima un surcoût annuel de 1 500 €.</p>
<p><b>alimentation</b> <b>+10%</b> pour le sucre</p>	<p><b>+23%</b> pour les pâtes</p>	<p><b>et entre 9 et 15%</b> sur la charcuterie, les fruits, et légumes, les produits laitiers et même le pain</p>	

### La CGT revendique :

- la revalorisation du Smic à 2 000 € brut ;
- une augmentation de 10 % du point d'indice dans la fonction publique ;
- l'indexation des salaires et pensions sur l'inflation, pour que toutes les grilles de salaires dans le privé et le public suivent cette évolution avec la mise en place d'une échelle mobile des salaires. Supprimée en 1983, l'indexation des salaires sur les prix existe en Belgique, au Luxembourg, en Espagne, à Chypre...
- la prise en compte du niveau de qualification dans les grilles de conventions collectives et pour la fonction publique.

Elles et ils se sont mis·es en grève, elles et ils ont obtenu des augmentations de salaires !

**LACTALIS (39)**

6 jours de mobilisation

↳ **+7,2%**

**DASSAULT FALCON SERVICES (93 et 33)**

6 jours de grève

↳ **+140 €** et des primes exceptionnelles

**MARIE SURGELÉS (86 et 79)**

5 jours de grève et 8 CDI

↳ **+6,9%**

La CGT, appelle tous les travailleurs et travailleuses, les retraité.es, les jeunes et les privé.es d'emploi à s'emparer de la journée de grève interprofessionnelle, et à participer massivement au rassemblement : **le 10 novembre à 13h**

**Devant la Préfecture de Bourg en Bresse**

## Le 10 novembre, je rejoins le mouvement social

- ✚ POUR vivre dignement de mon salaire et de ma retraite,
- ✚ POUR de meilleures conditions de travail et de vie,
- ✚ POUR le droit à la protection sociale et à une retraite décente,
- ✚ POUR une autre répartition des richesses.



Renforcer la CGT dans les élections à venir, c'est donc renforcer vos chances de gagner sur vos salaires et traitements ainsi que sur vos conditions de travail.

## Comment faire grève ?

### Comment faire grève ?

Le droit de grève est un droit fondamental reconnu à toutes les salarié·es (cadres, ouvrier·es, employé·es, précaires, apprenti·es, etc.) par la Constitution française. Dans le secteur privé, la grève peut être déclenchée à n'importe quel

moment. Dans le secteur public, la grève doit avoir fait l'objet d'un préavis (art. L. 2512-2 du Code du travail) déposé par une organisation syndicale. Contrairement à une idée reçue, ni les syndicats ni les salarié·es du secteur privé ne sont tenu·es de déposer un préavis avant de se mettre en grève.

Pour en savoir plus, flashez le qr-code :



# Syndiquez-vous

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM :

PRENOM :

TEL :

COURRIEL :

ENTREPRISE :



Union Départementale CGT de l'Ain

3, impasse Alfred Chanut 01000 Bourg en Bresse - 04 74 22 16 48 - udain@cgt01.fr - www.cgt01.fr